

Devenez Musicien en CHAM : Guide de la Sélection

Vous avez une passion pour la musique et souhaitez intégrer la section Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dès l'année prochaine ? C'est le moment de vous lancer ! En partenariat avec la Maison des Arts d'Aubergenville, nous ouvrons la phase de sélection pour les futurs talents de notre établissement.

Voici toutes les étapes et conseils pour préparer votre candidature.



Pour postuler, chaque candidat doit produire une séquence vidéo d'une durée totale de 4 minutes maximum. Cette vidéo se décompose en deux parties égales.

1. Présentation, Parcours et Motivation (2 min max)

Dans cette première partie, nous voulons apprendre à vous connaître. Soyez naturel(le) ! Présentation : Votre prénom et votre école actuelle.

Motivation : Pourquoi voulez-vous rejoindre la section CHAM ? Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Parcours : Résumez votre rapport à la musique. Que vous fassiez partie d'une chorale, que vous jouiez d'un instrument ou que vous soyez autodidacte dans votre chambre, parlez-nous de votre expérience.

2. Partie Musicale (2 min max)

C'est le moment de chanter ! Vous devez interpréter un extrait (un couplet et un refrain) au choix parmi cette liste :

- La garde montante - Carmen de Bizet
- Moi qui rêvais d'avoir un frère - B.O. du film Mufasa
- À fleur de toi - Version de Slimane

Note : Vous pouvez chanter a cappella (sans musique) ou utiliser une version karaoké pour vous accompagner.

Les Critères d'Évaluation

Le jury s'appuiera sur trois axes principaux pour étudier votre candidature :

- Axe Ce que nous regardons
- Technique vocale La justesse de la voix et la tenue des notes.
- Sens du rythme Votre capacité à rester bien calé(e) sur la musique.
- Interprétation Votre aisance face caméra et votre capacité à transmettre une émotion.

Calendrier et Envoi des Candidatures

Ne laissez pas passer les dates limites !

Date limite d'envoi : Mercredi 6 mai (dernier délai).

Annonce des résultats : Au plus tard le 29 mai.

Comment envoyer votre vidéo ?

Les fichiers vidéo doivent être envoyés simultanément aux deux adresses suivantes :

Ce.0780506b@ac-versailles.fr noel.martine@ac-versailles.fr (en copie)

Conseil pratique : Si le fichier est trop lourd pour un mail classique, n'hésitez pas à utiliser un service de transfert de fichiers (type WeTransfer ou via votre drive académique).

Bonne chance à tous les candidats ! Nous avons hâte de découvrir vos talents et de vous accueillir dans cette belle aventure musicale.